

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
de la Moyenne Vallée du Gier**

◆◆◆
En mairie de Lorette
Place du Illème Millénaire
42420 Lorette

☎ : 04.77.02.01.60 E-Mail :siamvg@orange.fr

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 042-254200215-20230316-2023034-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance ordinaire du 16 Mars 2022 à 18 heures 30.

Le Président certifie,

Qu'il a été procédé à une convocation du comité syndical le 07 mars 2023, en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Que la réunion a eu lieu réuni au siège du Syndicat

Que la délibération a été prise à l'unanimité

Que le nombre des délégués en exercice au jour de la séance était de 30 sur lesquels il y avait 19 membres délégués pouvant voter et deux pouvoirs.

- Délégués titulaires désignés par Saint Etienne Métropole :

Monsieur Luc FRANÇOIS, Président, M. BARRIER Jean-Alain, Mme BONJOUR Sylvie, M. BONY Vincent, Mme FLECHET Andonella, M. FREYCON Julien, M. LAURENT Jean-Georges, M. LEBRE Damien, Mme MAKAREINIS Marie-José, M. MARAS Louis, Mme MATRICON Nathalie, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, Mme PONTET Marianne, M. PRIVAS Robert, M. TARDY Gérard, M. VASSAL Julien.

- Délégué suppléant désigné par Saint Etienne Métropole :

Mme BEAUJARD-LOPEZ Chantal

- Délégués titulaires du Rhône :

Vienne Condrieu Agglomération : M. CHAPELLE Erik

Chabanière : M. BRUNON Christian

Absents excusés :

M. BARRIOL Denis, M. DEVIDAL Serge, M. LAGET Bernard, M. ROSSI Xavier, M. SOUBEYRAND Daniel, Mme VERGER Eliane.

Pouvoirs :

De Mme VERGER Eliane à M. TARDY Gérard

De M. SOUBEYRAND Daniel à M. FRANÇOIS Luc

DELIBERATION 2023-03/4: APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Envoyé en préfecture le 20/03/2023
Reçu en préfecture le 20/03/2023
Publié le
ID : 042-254200215-20230316-2023034-DE



Monsieur le Président présente et soumet au Comité syndical le vote du budget primitif 2023 qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

⇒ section d'exploitation	2 748 653.03€
⇒ section d'investissement	3 214 793.57€

Un exemplaire de la proposition de budget et une note de présentation sont joints en annexe.

Un exemplaire de la proposition de budget et une note de présentation sont joints en annexe.

Le budget primitif 2023 est adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme au registre

Lorette, le 17/03/2023

Le Président,

L. FRANÇOIS



Le Secrétaire

L. MARAS